

Informations pour la rentrée 2021

Rentrée des classes 2021 : information sur les ondes radio à compter du 08 février 2021 et à l'affichage à l'entrée du Lycée.

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

Ouverture du LP CHANEL : le Lundi 01 février 2021

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : de 7h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

Le Mercredi : de 7h30 à 11h00

Dossier d'inscription à retourner au secrétariat avant le Mardi 22 Décembre à 16h00

INSCRIPTION

Les documents suivants doivent être fournis :

ATTENTION : Le secrétariat ne fait pas les photocopies.

- 2 photos d'identité
- photocopie du carnet de santé (partie vaccinations)
- photocopie de la carte d'assuré social (CAFAT, mutuelle, aide médicale)
- photocopie d'une attestation de résidence ([des 2 parents en cas de séparation + correspondant pour les élèves résidants au Nord et aux îles](#)) (quittance de loyer, d'eau...)
- Exeat (c'est-à-dire certificat de radiation de l'établissement d'origine)
- photocopie du livret de famille
- certificat médical d'admission scolaire ([à rendre à la rentrée 2021](#)) en précisant:
 - l'aptitude à l'EPS
- relevés de notes du dernier diplôme présenté (BEP, BAC)
- **Obligatoire** : Photocopie de la pièce d'identité de l'enfant et de l'attestation de recensement ou JDC (journée défense et citoyenneté)
- RIB relevé d'identité bancaire
- participation annuelle des familles [à régler le jour de l'inscription](#) :
33 500frs : paiement en espèces ou par chèque en une seule fois
Ou
paiement en 2 x 16 750frs sur janvier et février 2021 : demande de prélèvement (document joint dans le dossier)

Cette somme inclut le prêt des manuels, l'assurance scolaire, le carnet de correspondance, le T. Shirt pour l'EPS. Aucune autre dépense n'est à prévoir en cours d'année pour la scolarité.
Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse sera déduit.
Tout livre non rendu en fin d'année sera facturé 2 500 F.

DEMI-PENSION

(les tarifs indiqués sont sous réserve de modification)

22 725 FRS par trimestre

Le Paiement des factures s'effectue au Lycée au début de chaque trimestre

↳ 1^{er} trimestre : paiement avant le 10 Mars 2021

↳ 2^{ème} trimestre : paiement avant le 10 Juin 2021

↳ 3^{ème} trimestre : paiement avant le 10 Septembre 2021

(Gratuité pour les élèves boursiers de la Province Sud).

La bourse Nord ou Iles ne couvre pas en totalité les frais de cantine, le complément est demandé à la famille. Les parents qui ont des revenus modestes peuvent obtenir une aide financière du FASSF (démarches à faire par la famille auprès de la CAFAT)